

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET CONTENTIEUX PRUD'HOMAL


2 jours

SÉCURISER SES PRATIQUES ET ANTICIPER LES RISQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : ajustement de la procédure prud'homale, modifications d'éléments relatifs à la procédure de licenciement (suite aux ordonnances Macron)

LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

- › Procédure disciplinaire et règlement intérieur : définir la faute
- › Comment faire le bon choix en matière de sanction ?
- › Les sanctions interdites, les principes de proportionnalité et d'équité
- › La spécificité des représentants du personnel

SÉCURISER L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

- › Modalités de mise en œuvre : contexte, conditions, délais...
 - › L'avertissement
 - › La mise à pied à titre conservatoire
 - › L'entretien préalable
 - › Formalisation de la sanction disciplinaire, mentions obligatoires
- Atelier sur la méthodologie de rédaction de lettres de sanctions disciplinaires

LA LETTRE DE LICENCIEMENT

- › Les limites du litige fixées par la lettre de licenciement
 - › Comment motiver la cause réelle et sérieuse ? Comment motiver la faute ?
 - › Principes de rédaction : faut-il rappeler les faits ? Comment structurer la lettre ?
 - › Faut-il compléter la lettre de licenciement ? Motifs et conséquences
- Cas pratiques : rédiger une lettre d'avertissement et une lettre de licenciement

LA PROCÉDURE PRUD'HOMALE : CONSTITUER SON DOSSIER

- › Préparer la stratégie de défense du dossier
- › Élaborer le dossier de plaidoirie
- › Preuves, pièces à fournir et délais de production
- › Comment gérer les incidents à la barre ?
- › Les moyens de droit, les conclusions

Simulation d'une procédure disciplinaire puis d'un licenciement à partir d'un cas réel ayant donné lieu à des décisions prud'homales

- › Non respect de la procédure : quelles incidences sur la décision du juge ?

DÉFINIR LA REPRÉSENTATION AU CONSEIL

- › Les capacités internes : qui ? Comment ? Les pièces à fournir, la comparution personnelle
- › Le délégué syndical (salarié - patronat) : pouvoir et mandat, représentativité, contestation
- › L'avocat : capacité à concilier, relations, obligations, la convention d'honoraires

L'AUDIENCE PRUD'HOMALE EN PRATIQUE

- › L'appel des causes : le renvoi, la retenue, la radiation, la caducité, les incompétences, le sursis à statuer, les demandes reconventionnelles
- › La plaidoirie
- › Les techniques d'audience
- › Saisir les possibilités de négocier : conciliation, transaction, désistement d'instance et d'action, article 2049 du Code civil

LA DÉCISION PRUD'HOMALE : LES APPORTS DE LA LOI MACRON

- › Délibéré et prononcé
- › Exécution du jugement
- › L'appel et la cassation

Cas pratique sur la base de décisions ou procédures prud'homales existantes

OBJECTIFS

- Apprécier l'étendue du pouvoir disciplinaire de l'employeur et les différentes sanctions applicables.
- Mettre en pratique les différentes étapes de la procédure disciplinaire.
- Faire face sereinement à un contentieux prud'homal.
- Intégrer le risque de contentieux prud'homal dans ses pratiques RH.
- Réussir l'exercice de l'audience prud'homale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- La juridiction prud'homale passée au crible, étape par étape
- Des conseils pratiques pour prévenir et gérer un contentieux prud'homal
- La mise à disposition des copies des jugements étudiés
- Ouvrages inclus : Quel pouvoir disciplinaire pour l'employeur ?

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Dirigeants d'entreprises, directeurs et responsables RH, collaborateurs des services RH/juridique

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 635 € HT - Réf : DTW-PRUD

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 25 et 26 mars 2024
les 2 et 3 décembre 2024

Paris Montparnasse :
les 16 et 17 mai 2024
les 14 et 15 octobre 2024

